

**LISTE DES SUBVENTIONS SUPERIEURES A 23 000 € ALLOUEES PAR LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE A DES TIERS DE DROIT PRIVE - N°SIRET DU DEPARTEMENT 221 927 205 00197**

**Conventions signées entre le 1er janvier et le 31 mars 2021**

Date de la convention de subvention	Date séance Commission Permanente ou Conseil Départemental	Nom de l'attributaire	N°SIRET de l'attributaire	Objet de la subvention	Montant de la subvention	Nature de la subvention	Conditions de versement	Date ou période de versement	Notification UE
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	ASSOCIATION DANSE HERVE KOUBI - CENTRE CHOREGRAPHIQUE ECHANGE ARTISTIQ	44037994900025	Aide au fonctionnement 2021	33 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	ASSOCIATION DES LENDEMAINS QUI CHANTENT - SMAC	44344667900021	Promotion des musiques actuelles	68 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	ASSOCIATION LES AMIS DU FESTIVAL DE LA VEZERE	34840030000037	40ème Festival de la Vézère - 2021	40 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
5 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	CENTRE D'ART CONTEMPORAIN MEYMAC	34525190400016	Soutien au fonctionnement et au programme d'exposition 2021	35 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	CENTRE REGIONAL DES MUSIQUES TRADITIONNELLES EN LIMOUSIN	32407447500058	Projet d'actions 2021 en Corrèze du CRMT en Limousin	32 500,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	CITE DE L'ACCORDEON - TULLE	41382005100048	33e festival des Nuits de Nacre	25 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
5 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	ECOLE THEADAMUSE EX EIMDHC	95039152400036	Fonctionnement de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse 2021 et aide aux élèves	126 380,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	FESTIVAL PRODUCTIONS	82310282700016	Brive Festival 2021	35 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	ASSOCIATION TUBERCULTURE	44841402900018	Saison culturelle 2021	32 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL DE LA CORRÈZE	77796710000051	Projets culturels et accompagnement des associations du département	80 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	80% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
4 janvier 2021	CP vendredi 11 décembre 2020	ASSOCIATION CHEMINS SINGULIERS	83827035300017	Fonctionnement 2021 de la brigade hivernale	80 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	25% à la signature - solde sur justificatif au 30/11/2021 maximum	Non
12 mars 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	OEUVRE DEPARTEMENTALE DES CENTRES VACANCES DE LA CORREZE	77796589800029	SUBVENTION 2021 - AIDE AUX SEJOURS JEUNES ET FAMILLE	54 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	50% en avril et solde en octobre sur justificatif	Non
12 mars 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	OEUVRE DEPARTEMENTALE DES CENTRES VACANCES DE LA CORREZE	77796589800029	SUBVENTION 2021 - CLASSES DE DECOUVERTE	222 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	50% en avril et solde en octobre sur justificatif	Non
12 mars 2021	CD vendredi 27 novembre 2020	OEUVRE DEPARTEMENTALE DES CENTRES VACANCES DE LA CORREZE	77796589800029	SUBVENTION 2021 - INTEGRATION 6ème	52 000,00 €	Subvention de fonctionnement	Echelonné	50% en avril et solde en octobre sur justificatif	Non